

## **LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT**

1085, Avenue De Salaberry, bureau 312

Québec (Québec) G1R 2V7

Tél. : (418) 522-8886; Téléc. : (418) 522-7555; Courriel : avsl@mediom.qc.ca

### **L'Étude des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent CONSULTATION PUBLIQUE (2004)**

#### **COMPLÉMENT AU MÉMOIRE DE JUIN 2004**

Ceci est un complément apporté par l'organisme *Les Amis de la vallée du Saint-Laurent* au mémoire déposé le 29 juin 2004 auprès de la SODES relativement à l'étude en cours sur les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent entreprise suite à l'Entente de coopération entre le Ministère des Transports du Canada et le Département des Transports des Etats-Unis d'Amérique, signée le 1<sup>er</sup> mai 2003. Le dépôt de ce complément est motivé par la diffusion, par des sources extérieures, d'informations qui nous étaient inconnues jusqu'à présent.

#### **Questions préalables (suite)**

L'information diffusée jusqu'à présent sur la portée du mémoire de coopération entre Transports Canada et le Département américain des Transports de mai 2003 n'est-elle pas gravement incomplète, eu égard à ce qui préoccupe le public et notamment les organismes environnementaux comme le nôtre, et qui est bien connu? Nous parlons de la préoccupation relative à la question si, dans les deux administrations signataires dudit mémoire, on envisage ou non, pour un avenir proche ou lointain, des modifications physiques substantielles aux infrastructures actuelles de la Voie maritime du Saint-Laurent.

L'information existante, qui est à la base de la consultation en cours, ne nous semble pas en effet avoir fait état de ce qui, par ailleurs, semble être acquis pour des milieux de l'industrie maritime canadienne comme ceux de la revue périodique *Maritime Magazine* et son rédacteur en chef, M. Leo Ryan. Dans le no.33 de ce magazine, paru à l'été 2004, on lit en effet sous la plume de M. Leo Ryan, pages 5 et 7 (C'est nous qui soulignons) :

*Transports Canada ne s'est engagé que dans la première phase de l'étude (années 1 et 2) portant sur un examen détaillé de l'état et de la fiabilité de la Voie maritime. Contrairement à ce qu'ont prétendu divers détracteurs, le ministère ne s'est prononcé sur aucun plan d'élargissement ou de dragage de la voie navigable – ce qui impliquerait une expansion de plusieurs milliards de dollars. Ces phases de l'étude sont prévues après 2005. Dans l'optique, par exemple, d'attirer le trafic de conteneurs, elles devraient s'intéresser à l'éventuelle modification des installations portuaires ainsi qu'à des options comme*

*l'allongement de la saison de navigation à plus de neuf mois et la suppression de certaines écluses. Les recommandations de la phase finale (années 4 et 5) seraient intégrées aux plans de maintien et de mise en valeur de l'écosystème.*

Et M. Ryan conclut :

*Quoi qu'il en soit, il faudra attendre encore plusieurs années avant que le Canada et les Etats-Unis ne prennent une décision officielle quant à un éventuel élargissement (et pas une simple amélioration du réseau existant) de la Voie maritime...*

M. Ryan parle d'une étude faite de plusieurs phases et s'étalant sur cinq (5) années. On n'en serait qu'à la première phase, de deux (2) années (2003 – 2005). Suivraient d'autres phases, envisageant notamment des modifications aux installations, la suppression de certaines écluses, etc. À notre connaissance, il n'a jamais été publiquement question, dans l'information accompagnant la consultation en cours ou autrement, de ce que l'étude prévue par le mémoire de coopération de mai 2003 comporterait des phases envisageant des modifications aux infrastructures de la Voie maritime du Saint-Laurent. Qu'en est-il en réalité? Nous ne pouvons, quant à nous, participer en toute bonne foi à la présente consultation que sur la base d'une information complète sur ce point.

D'où une **RECOMMANDATION** complémentaire de notre part

**R 9 : Que les autorités responsables de la présente étude (ou de sa seule présente première phase) rendent publique dès maintenant une information complète sur l'ensemble de l'étude envisagée, les différentes phases qu'on lui prévoit et les objets prévus de ces phases.**

Août 2004

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent